

## Séance du conseil municipal du jeudi 6 août 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi six août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Etaient présents :** M. Patrice GAUTIER, Maire - M. Jérôme LEGOFF, 2<sup>ème</sup> adjoint - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3<sup>ème</sup> adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4<sup>ème</sup> adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5<sup>ème</sup> adjointe - M. Alain BRARD - M. Lawrence BARBIER - Mme Christelle LEMAIRE - M. Fabrice ROTH - M. Jean-Pierre HÉNAFF - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Jessica CHÂTELET - M. Jacques BROSSARD - Mme Leila ELABDI.

**Etaient absents :** Mme Caroline GAINOT, 1<sup>ère</sup> adjointe - M. Vincent LAGOUE - Mme Carole VIVIER - M. Lionel MAUFRAIS - Mme Sophie DE COCK.

**Pouvoirs :** Mme Caroline GAINOT à M. Patrice GAUTIER  
M. Vincent LAGOUE à Mme Morgane BERNARD  
Mme Carole VIVIER à M. Jérôme LEGOFF  
M. Lionel MAUFRAIS à Mme Leila ELABDI  
Mme Sophie DE COCK à M. Jacques BROSSARD

**Secrétaire de séance :** M. Fabrice ROTH a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 30 juillet 2020 et affichée à la porte de la Mairie le 30 juillet 2020.  
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 6 août 2020.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 29 juillet 2020 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

~~~~~

**Le conseil municipal approuve, à l'unanimité (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0), l'ajout à l'ordre du jour de la question suivante :**

- ✓ *Motion de soutien à l'hôpital René Pléven de Dinan*

~~~~~

Délibération n° 2020-07-01

**Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg : attribution du marché**

**Vu** les articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

**Vu** le dossier de consultation des entreprises pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg ;

**Vu** la délibération n° 2020-03-06 en date du 10 juin 2020 décidant de procéder à la consultation des entreprises pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg ;

**Vu** la consultation des entreprises en date du 12 juin 2020 sur le profil d'acheteur de la commune (plateforme MEGALIS) ;

**Considérant** qu'aux date et heure limites de remise des candidatures, le 3 juillet 2020 à 12h00, 18 candidatures ont été reçues ;

**Considérant** que le comité de pilotage du 3 juillet 2020 a admis 4 candidats à remettre une offre ;

**Considérant** qu'aux date et heure limites de remise des offres, le 24 juillet 2020 à 9h00, 4 offres ont été reçues :

- Atelier Philippe Madec, Aires Paysages et ECR Environnement Ouest,
- Roch de Crevoisier et Quarta,
- Atelier Découverte et GP Etudes,
- Atelier Ersilie et Servicad ;

**Considérant** que les 4 candidats ayant remis une offre ont été auditionnés le 29 juillet 2020 par le comité de pilotage ;

**Vu** la proposition du comité de pilotage d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg au groupement Roch de Crevoisier et Quarta pour un montant de :

- Etudes préalables et APS (tranche ferme et tranche conditionnelle) : 18 650.00 € HT,
- Maîtrise d'œuvre (tranche ferme) : 33 297.00 € HT,
- Total : 52 837.00 € HT ;

**Ayant entendu** la présentation faite par M. Patrice GAUTIER, Maire ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg au groupement Roch de Crevoisier et Quarta pour un montant de :
  - Etudes préalables et APS (tranche ferme et tranche conditionnelle) : 18 650.00 € HT,
  - Maîtrise d'œuvre (tranche ferme) : 33 297.00 € HT,
  - Total : 52 837.00 € HT (soit 63 404.40 € TTC).
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire.

~~~~~

Délibération n° 2020-07-02

**Objet : Motion de soutien à l'hôpital René Pléven de Dinan**

**Considérant** les besoins du territoire et son évolution démographique ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **RÉAFFIRME** son attachement au maintien d'une maternité de plein exercice à l'hôpital de Dinan,

- **DEMANDE AVEC FORCE** à l'Agence Régionale de Santé et à la direction du Groupement Hospitalier Territorial que soit donnés à cette maternité les moyens de son fonctionnement,
- **DEMANDE** par ailleurs que l'Hôpital de Dinan dispose des moyens humains et matériels indispensables à son développement.

~~~~~

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.**

~~~~~

**Délibérations prises lors de la séance du conseil municipal du 6 août 2020 : n° 2020-07-01 et 2020-07-02.**

|                                     |                                       |                        |
|-------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| M. Patrice GAUTIER                  | <i>Absente</i><br>Mme Caroline GAINOT | M. Jérôme LEGOFF       |
| Mme Jacqueline PLANCHOT             | M. Loïc MAUFRAIS                      | Mme Morgane BERNARD    |
| M. Alain BRARD                      | M. Lawrence BARBIER                   | Mme Christelle LEMAIRE |
| M. Fabrice ROTH                     | <i>Absent</i><br>M. Vincent LAGOGUÉ   | M. Jean-Pierre HÉNAFF  |
| Mme Gaëlle JEANNE                   | <i>Absente</i><br>Mme Carole VIVIER   | Mme Jessica CHÂTELET   |
| M. Jacques BROSSARD                 | <i>Absent</i><br>M. Lionel MAUFRAIS   | Mme Leila ELABDI       |
| <i>Absent</i><br>Mme Sophie DE COCK |                                       |                        |

**Affiché le : 7 août 2020**

